

**REGIE CHÂTEL SA**  
Châtel-St-Denis 021-948 84 84

#### LOCATION

Appartements  
et chalets

#### ADMINISTRATION

de copropriété

#### VENTE

Appartements  
et chalets

#### EXPERTISE

de biens immobiliers

#### BUREAU PRINCIPAL

Avenue de la Gare 26  
1618 CHATEL-ST-DENIS  
TEL. 021/948.84.84  
FAX. 021/948.87.19

#### BUREAU SECONDAIRE

Immeuble Paccots-Centre  
1619 LES PACCOTS  
TEL. 021/948.89.89

#### REALISATION:

##### Publicité

Jean-Marie Berthoud  
Jean-Jacques Giesser

##### Rédaction

Pierre Baatard  
Jean-Jacques Giesser

##### Service renseignements

Elisa Klink  
Tél. 948 84 56

##### Comptabilité

Xavier Quartenoud

##### Adjoint

Rémy Gilliéron

##### Banque:

Banque Crédit Suisse  
Châtel-St-Denis  
Compte: 31-000.130.8  
CCP CS 17-987-2

##### Editeur:

Groupement des Propriétaires  
de Chalets

Adresse correspondance  
Case 167  
1619 Les Paccots

# L'ÉCHO des hauts

## LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Groupement des Propriétaires de Chalets No 18 Juillet 1997





**a.marilley** s.a

Un magasin moderne  
tout près de chez vous

téléphone 021 948 7016  
CHATEL-ST-DENIS

**GEC**  
Impression s.à.r.l.  
*Un éventail de services*

J.-M. GIESSER Savigny  
Téléphone 021 / 781.12.46

CONCISE - Tél. 024/434 16 65 - Fax 024/434 16 92 - Natel 079/446 24 28

**GARAGE-CARROSSERIE Des NARCISSES**



**SAVOY SA**



CHATEL-ST-DENIS TEL (021) 948 72 55 NAT 079/212 81 58



**Boucherie-Charcuterie**

**F. BLANC** Grand-Rue 77  
Tél. 021/948 73 77

1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS Succursale à BLONAY  
021/943 28 54

Service traiteur  
Spécialité de fume de campagne  
Livraison à domicile  
Fermé jeudi apres-midi

## APPEL A NOS MEMBRES

Notre Groupement fêtera en 1998 son 60<sup>e</sup> anniversaire.

A cette occasion, nous éditerons  
une plaquette commémorative relatant son parcours.

**Nous avons besoin de vous**

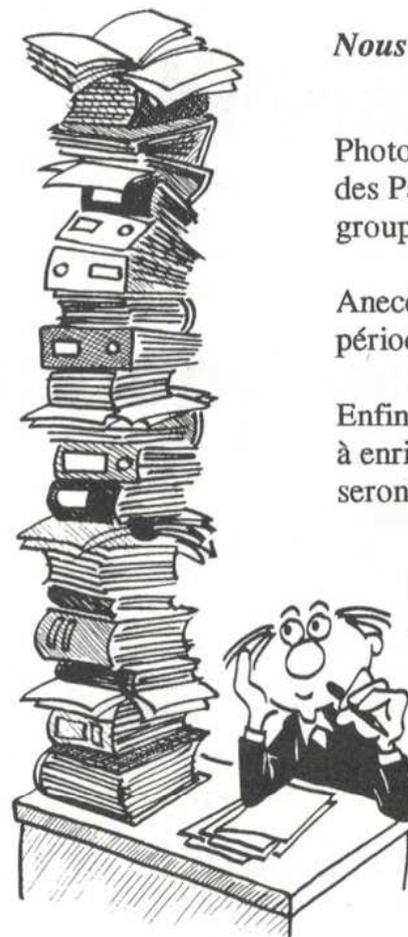
*Nous recherchons des archives  
de tous genres :*

Photos anciennes de la région  
des Paccots ou concernant notre  
groupement, commentaires

Ancedotes, souvenirs marquants,  
période allant de 1938 à nos jours

Enfin tous documents propres  
à enrichir notre plaquette-souvenir  
seront les bienvenus.

*Nous nous ferons un plaisir  
d'en mentionner les sources !*



**Envoi au plus tôt au  
GPC**

Case postale 167  
1619 Les Paccots

raoul sports  
les paccots

Tél. (021) 948 78 86

Ouvert tous les jours d'octobre à avril



LOCATION SKI - SNOWBOARDS - RAQUETTES A NEIGE - PATINS A GLACE

Verres de contact



1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place  
Tél. 021/948 75 32

**L'avenir avec énergie**



ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES  
FREIBURGISCHE ELEKTRIZITÄTSWERKE



Fourniture de  
bois de cheminée

Transport avec Unimog

Abattage d'arbres

**Auberge du Lac des Joncs**

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23



## PROCES-VERBAL

59 EME ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 1997, AU CHALET DES PUEYS

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale régulièrement convoquée est ouverte à 16 h.15 par le président, M. Jean-Jacques GIESSER qui salue toute l'assemblée et plus particulièrement:

- Monsieur l'Abbé Henri MURITH
- Monsieur Roger DISERENS, président d'honneur de notre groupement
- Monsieur Alexandre PILLOUD, vice-syndic et président du Monte-Pente Corbetta SA
- Monsieur Francis PILLOUD, vice-président du conseil général
- Madame Betty VALLELIAN, conseillère communale
- Monsieur Léon BERTHOUD, conseiller communal
- Madame Sylvette CAVIN, présidente du Tennis-Club

Ils sont remerciés et appréciés pour leur fidélité et leur présence à notre assemblée.

Se sont excusés:

Mme Rose-Marie DUCROT, cons. nation. et syndic; M. Charly CHAPERON, membre d'honneur; M. Bernard ROHRBASSER, préfet; M. Michel MAURON, prés. société développement; M. le docteur Jacques GARDAZ, prés. groupement des Rosalys; M. Eugène GRANDJEAN, directeur société développement Glâne/Veveyse. 65 membres excusés dont 45 ont donné procuration.

### 2. Nomination des scrutateurs

M. Henri JORDAN et M. Michel PILLOUD sont d'accord de fonctionner comme scrutateurs et sont nommés. Pas de vote à bulletin secret.

GARAGE + CARROSSERIE

**FILS**

Location de voitures



**HYUNDAI**

Y. Mischler et Fils En Verdun 1615 Bossonnens Tél. 021/947 49 45

## SERVICE CHALETS

location de chalets et  
appartements de vacances  
tél / fax 021/948.76.37

**1618 CHATEL-ST-DENIS**

**Mobilière Suisse...**  
notre manière  
de régler les sinistres  
a fait notre  
réputation

**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots  
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis  
AGENCE DE CHATEL-ST-DENIS

## Super Marché

**Michel Colliard**

Fruits - Vins - Boissons

**Les Paccots**

Tél: 948 76 15 (ouvert le dimanche)

**Châtel-St-Denis**

Tél. 948 70 91

### 3. Approbation du procès-verbal

En l'absence du titulaire, c'est Mme Elisa KLINK, experte dans ce domaine qui a rédigé le P.V. de l'assemblée générale de 1996. Il est accepté à l'unanimité et applaudi.

### 4. Mutations: Décès - Admissions - Démissions

Nous avons eu la tristesse de perdre quelques membres qui sont décédés cette année:

M. Adolphe CHAPPUIS - M. Albert GENOUD, Anc. Syndic -  
M. Georges PASCHOUD - Mme Marguerite DESBIOLLES

Admissions; 6 nouveaux membres ont demandé leur admission

M. Patrice RICHARD qui a repris la propriété de son père  
La société Lausanne Bourgeoise représentée par M. Patrick JACCOTTET  
M. et Mme Jacques et Anne-Catherine PROEGEL  
M. et Mme Serge et Marie-Pierre MATHEY  
M. Léo PAULI  
M. Michel PILLOUD de la Frasse

Démissions par suite de vente du chalet ou de l'appartement

Mme Rolande BINGGELI - Mme Vèrèna HERREN  
M. Jean-Claude MONOD - M. Albert BERTHERIN - M. Albin RICHARD  
M. Gilbert VOLET

### 5. Rapport du comité à la 59ème assemblée générale ordinaire du 10 mai 1997

Notre dernière assemblée générale a été organisée le samedi 11 mai 1996 en ces lieux et fut suivie d'une soirée raclette, servie à une septantaine de convives.

Outre trois séances de comité et diverses représentations auprès des sociétés locales, les principales activités exercées durant l'année 1996 ont été les suivantes:

**Place de jeu:** Notre groupement a financé la confection et l'installation d'une enseigne typique en bois gravé par le spécialiste châtelois Cyprien Genoud, et d'une corbeille pour les déchets. C'est grâce à la commune que la place est régulièrement fauchée et entretenue, les usagers l'apprécient beaucoup. Un grand merci à nos autorités.



MAÇONNERIE  
CARRELAGES  
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021/ 948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07

RESTAURANT LES ROSALYS

- Toute l'année : spécialités  
du chalet
- En été : grillages au feu de bois
- En automne : la chasse



1619 LES PACCOTS Tél. 021 948 80 80



La crème  
du Sri

Bulletin d'enneigement

24h/24 au (021) 948 90 90

**Concert à la Chapelle des Paccots:** Le 14 décembre 1996 s'est déroulé à la chapelle un premier concert de harpe et guitare organisé par l'Office du tourisme. Pour assurer cette réalisation, notre groupement a garanti la couverture d'une perte éventuelle, mais il n'a fort heureusement pas été sollicité. Un deuxième concert, entièrement organisé sous les auspices du GPC, a eu lieu le samedi 15 février. Occasion d'entendre l'ensemble Art-Quartet de Lausanne. Les quatre musiciens de ce groupe enchantèrent nos oreilles par la qualité de leur prestation et l'acoustique particulièrement intimiste de la chapelle des Paccots.

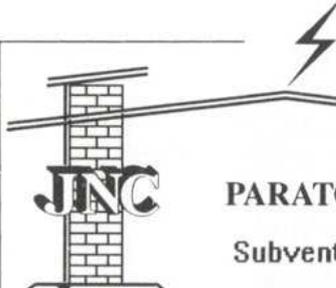


Chapelle des Paccots « Le chœur de Lys » décembre 1996

Photo R. Gilliéron

**Illumination de Noël:** Comme chaque année, notre groupement a participé aux frais d'installation et d'entretien pour un coût maximum de fr. 450.--. La consommation électrique est entièrement prise en charge par la commune.

**Patinoire:** Nous avons, à quelques reprises, demandé de limiter le bruit provoqué par les hauts-parleurs qui, à certaines occasions, outrepassent les normes acceptées entre les propriétaires riverains et les autorités responsables. Notre vœu adressé à la commune, le printemps dernier, a été réalisé. Les aménagements des alentours devraient encore être améliorés par quelques plantations pour masquer les installations peu esthétiques en saison d'été.



**Protection contre la foudre**  
**Mise à terre**  
**PARATONNERRE** Concessionnaire E.C.A.I.  
 Subvention FR 25% subvention VD 40%

1808 LES MONTS-DE-CORSIER Tél : 021/922.34.82  
 1618 CHATEL-ST-DENIS Natel: 079/409.30.39



**DUDING & BURRI** Châtel-St Denis  
 Paysagistes  
 Tél. (021) 948 83 32

Création  
 et entretien de jardins  
 Dallage • Pavage • Murets • Escaliers  
 Plantation  
 Taille fruitière et ornementale

*Pour vos réfections,  
 transformations et agrandissements !  
 Une bonne adresse :*

**MENUISERIE M + F**  
**Norbert Berthoud**

Echafaudage  
 Sablage  
 Isolation  
 Couverture ETERNIT

Route de Vevey 61  
 1618 Châtel-St-Denis  
 Tél. 021/ 948 76 78  
 Fax 021/ 948 07 60

**Aménagement d'abris à proximité des arrêts de bus GFM:**  
 En date du 6 novembre 1996, nous sommes intervenus, auprès de la commune, pour suggérer d'utiliser les deux anciens abris d'ordures ménagères de la région du parc des Rosalys comme refuge pour les utilisateurs des Bus GFM. Le dossier est actuellement encore à l'étude auprès du service technique de la commune. Affaire à suivre.

**Construction d'un trottoir Hôtel Dent-de-Lys / La poste:**

Lors de notre dernière assemblée, la commune avait annoncé l'implantation d'un trottoir au lieu-dit pour l'automne 1996. Nous avons été informés que ces travaux ont pris du retard pour des questions de tractations avec les propriétaires concernés. Aux dernières nouvelles, les études avancent tout de même vers une concrétisation.

**Projet 1997:** Nous fêterons en 1998 le 60ème anniversaire de la fondation de notre groupement. Nous y consacrerons une part importante de nos moyens financiers, afin de marquer dignement cet événement. Votre comité s'emploiera, lors de sa prochaine séance déjà, à concocter un programme de choix.

Notre magazine "L'Echo des Hauts" continue à être apprécié. Deux numéros ont paru, l'un au printemps et l'autre en automne 1996. Nous profitons de cette occasion pour remercier ici, tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce magazine par leur publicité ou leurs apports rédactionnels.

Nous tenons à relever les excellentes relations que nous entretenons avec le Club de tennis, la Paroisse catholique, la Société de développement et son dynamique président M. Michel Mauron, Mme Elisa Klink, qui représente l'Office du tourisme à notre comité, le Groupe d'animation en cas de crise et le nouveau groupe Lé Dzoÿâ déjà très agissant, ainsi qu'avec les autorités communales et leurs différents services. Nos relations avec Madame Rose-Marie Ducrot, députée et syndic de Châtel-St-Denis, ainsi que ses collègues du Conseil communal, sont empreintes d'un esprit d'ouverture et de sympathie que nous apprécions beaucoup.

**6. Rapport du caissier**

Les comptes sont commentés par notre trésorier M. Xavier QUARTENAUD, qui nous fait part d'un solde actif de frs. 4'786,20.  
 La somme du bilan au 31.12.96 est de frs. 33'682,30.  
 Les fonds de prestations spéciales se montent à frs. 18'000.--

**7. Rapport des vérificateurs**

Aucune question étant posée, la parole est donnée aux vérificateurs. C'est M. RAUSCHERT et Mme LERCH qui ont vérifié les comptes, reconnus exacts. Ils proposent à l'assemblée d'en donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

#### 8. Approbation des 3 rapports

Le président remercie chacun pour son travail et plus particulièrement notre caissier pour son dévouement à notre cause et il se fait un plaisir d'annoncer à l'assemblée, la naissance du petit Grégoire. Un bouquet de fleurs est remis à Xavier pour la maman, avec les félicitations et les bons voeux aux heureux parents. Il est à noter que Grégoire est né durant la nuit avant l'assemblée. Les comptes et rapports sont acceptés par acclamations.

#### 9. Cotisations 1998

L'exercice de l'année 1996 étant bon, le caissier propose le statu-quo. Frs. 20.-- par membre; Frs. 30.-- par commerce, société et club.

#### 10. Nominations statutaires      Vérificateurs des comptes

Mme LERCH et M. Raymond GOY  
Mme FLUCK: vérificatrice suppléante

#### 11. Propositions individuelles et divers

Mlle Antoinette RAYROUD à la parole afin de nous orienter sur les difficultés financières du Tennis-Club des Paccots. La société ne pouvant plus faire face à ses obligations et surtout à des réparations aux courts de tennis. Des contacts ont été pris avec la société de développement, respectivement la commune. Quant au G.P.C., il exprime sa volonté de pouvoir maintenir ces courts dans notre belle région des Paccots. Elle est remerciée par le président.

Mme Antoinette HUGLI demande ce qui se passe avec le piquetage du terrain par le géomètre. Piquetage qui reste en plan. Elle demande et suggère une limitation de vitesse à 50 km./h. vers "Les Moilles".

M. ZUMHOFEN demande où en est la construction des égouts pour le quartier des Rosalys.  
A quand l'épuration dans la région du Lac des Joncs?

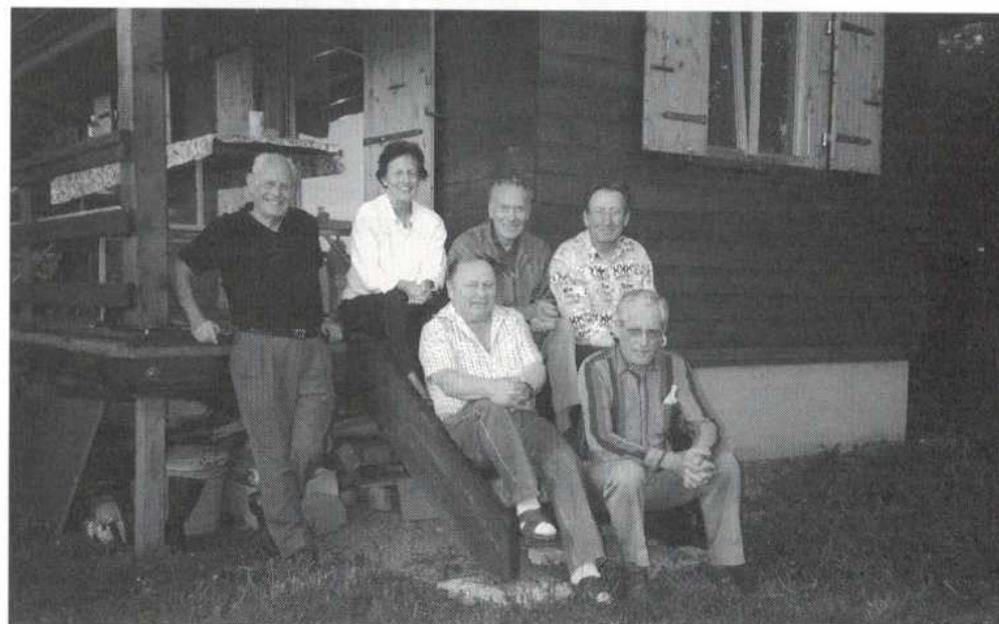
**FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!**

M. Jean-Daniel GENOUD propose que le G.P.C. face un geste en faveur du Tennis-Club.  
Il demande un meilleur entretien de la place de parc des Rosalys : un vrai boubier. (éventuellement goudronnage)

#### 12. Exposé des représentants de la commune et réponses sur les problèmes actuels

A tour de rôle les représentants des autorités répondent dans la mesure du possible aux questions des membres du G.P.C.

- M. le vice-syndic Alexandre PILLOUD réitère encore les excuses de Mme DUCROT, syndic qui est à l'étranger. Il nous apprend que nous avons une contemporaine: la société des Téléskis de Corbetta a 59 ans.
- Il fait un tour d'horizon sur les importantes charges financières de la commune soit écoles, hôpital, etc. Il énumère les frais d'exploitation de la piscine, de la patinoire, etc.
- Dans le cadre de la relance économique, différents travaux seront entrepris cette année.
- Il se plaît à concrétiser le goudronnage de la place de parc des Rosalys, voeux exprimés par J.-D. GENOUD.



Une séance de comité chez notre secrétaire.

De gauche à droite – en haut : Pierre Baatard, Elisa Klink, Jean-Jacques Giesser, Roland Mischler  
En bas : Jean-Marie Berthoud, Rémy Gilliéron  
Absent : Xavier Quartenoud, et Roland Jotterand.

- La poursuite des travaux de l'épuration se fera selon les possibilités financières du moment.
- Le directeur des finances communales nous expose en % les impôts et revenus du ménage de la cité.
- Il répond à M. ZUMHOFEN, que les travaux d'épuration des Rosalys et des Joncs ne sont pas subventionnés par l'Etat.

En conclusion, M. Alexandre PILLOUD nous remercie et nous souhaite une très bonne fin d'assemblée.

L'assemblée lui fait une vibrante salve d'applaudissements.

- M. Léon BERTHOUD, conseiller communal répond à Mme HUGLI que les projets sont dans les bureaux de l'Etat de Fribourg.
  - Il nous fait part des discussions actuelles concernant le tennis. La commune serait d'accord de reprendre les installations existantes pour autant que les statuts actuels de la société coopérative soient modifiés légalement.
  - Afin de soutenir les démarches de la commune, le président Jean-Jacques GIESSER incite les membres à libérer les parts qu'ils possèdent. Il demande à la commune de contrôler plus sévèrement la vitesse exagérée des véhicules traversant Les Paccots.
- Il réitère encore une fois des remerciements à nos autorités qui ont pu répondre directement à nos membres.
- A la dernière minute, Mme KUHN demande si la commune ne pourrait pas établir un tarif spécial pour les rentiers AVS afin de faciliter l'entrée à la piscine.

Cette assemblée générale rondement menée est levée à 17 h.15, par notre président qui remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette réunion. Il les convie à prendre l'apéro afin que l'on puisse dresser les tables pour déguster les raclettes préparées par le comité incorporé.

Chacun emportera un très bon souvenir de cette soirée raclettes qui aura permis de faire plus amples connaissances entre les membres.

J.-M. BERTHOUD secrétaire

## Denis Liaudat

Machines et outils forestiers  
Service STIHL Fraises à neige  
Tondeuse à gazon Yamaya  
Vente et réparations

Route des Paccots

1618 Châtel-St-Denis



☎ (021) 948 83 26

## CHAVACOTS

Après plusieurs années de recherches pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une école à la montagne, la commune de Chavannes devenait preneuse en 1972 d'une parcelle de 7'652 m<sup>2</sup> sise aux Paccots et c'est en juin 1975 que débutait la construction de l'immeuble "Chavacots" qui fut inauguré le 10 septembre 1976.

Pendant 15 ans, soit de janvier 1977 à décembre 1991, plus de 90'000 journées d'occupation/enfants ont été organisées sous forme de camps de ski, écoles à la montagne, colonies de vacances, cours de langues SLC. Ceci représente une moyenne de 6'000 journées/enfants par année, soit 115 journées/enfants par semaine et si l'on admet une semaine de 5 jours, 23 enfants par jour. Le personnel s'occupant à l'époque de tout ce petit monde était composé de 4 personnes à plein temps environ. En conclusion, trop de personnel pour un taux trop bas d'occupation.



Chavacots

C'est pourquoi, il a été proposé à la société SLC une location à l'année avec mise à disposition gratuite de 6 semaines pour les enfants des classes primaires chavannoises. Ceci impliquait donc le licenciement des personnes en place à l'époque. Cette solution, établie pour une durée de 5 ans, permettait la mise à zéro du compte "Chavacots", l'encaissement étant destiné à l'entretien courant du bâtiment. De cette manière, la commune effectuait une économie non négligeable de fr. 400'000.--. Le 31 décembre 1995, d'un commun accord entre la société SLC et la Municipalité, intervenait la résiliation du contrat annuel de location pour raison de manque de place. C'est pourquoi la Municipalité se devait de se pencher sur le devenir de Chavacots. Parmi les volontés municipales, il y avait, notamment, celles de rendre Chavacots plus attractif en axant sur une multi-fonctionnalité des locaux et la mise en exploitation de ceux-ci au début de l'année 1997.

Aussi, le 8 janvier 1996, la Municipalité approuvait donc le préavis de demande de crédit et le Conseil communal, en date du 29 février 1996, accordait un montant de fr. 1'350'000.-- pour entreprendre les travaux de rénovation du bâtiment Chavacots. Le 21 novembre 1996, ce même Conseil accordait un montant de fr. 250'000.-- pour l'achat de mobilier. Le 7 mai 1996 se déroulait la première séance de chantier.

En terme de rénovation, les transformations apportées à ce bâtiment permettent une multi fonctionnalité quasi idéale avec la création de 12 modules ou petits appartements + 3 chambres individuelles. Chaque appartement est composé de 2 chambres avec 1 ou 2 lits superposés, une cuisinette encastrée dans une armoire pouvant être fermée à clé dans le cadre de camps d'enfants, une douche, lavabo et WC. Chaque module peut être loué pour une nuit, pour un week-end ou encore pour des vacances, ceci jusqu'à une capacité totale de 104 personnes.

Familles, écoles, sociétés, institutions chavannoises et autres, tout le monde peut trouver son compte à Chavacots. Les personnes handicapées physiquement peuvent également y trouver leur place. En effet, un appartement, de même que les WC du rez-de-chaussée, ont été adaptés en supprimant les barrières architecturales. L'accès au 1<sup>er</sup> étage se fait au moyen d'une chaise lift, spécialement conçue à cet effet.

Le bouquet se déroula le 23 janvier 1997 et l'inauguration officielle le 1<sup>er</sup> février 1997.

La Municipalité décida de mettre à la tête de Chavacots un effectif de personnel réduit par la mise en place de M. et Mme Liaudat, nouveaux intendants du bâtiment, qui se chargeront de la responsabilité de l'intendance, de la cuisine, de l'organisation du planning d'occupation ainsi que de la gestion du personnel supplémentaire occasionnel. C'est pour eux, tout comme pour nous, une nouvelle aventure qui commence. Leur motivation nous assure, d'ores et déjà, qu'ils sauront apporter le petit plus qui fera de Chavacots un endroit pas comme les autres.



*Laurent et Anne-Catherine Liaudat*

Entrés en fonction le 1<sup>er</sup> février 1997, nous leur souhaitons la cordiale bienvenue au sein du personnel communal et formons tous nos vœux de succès et pleine satisfaction dans l'accomplissement de leurs tâches.

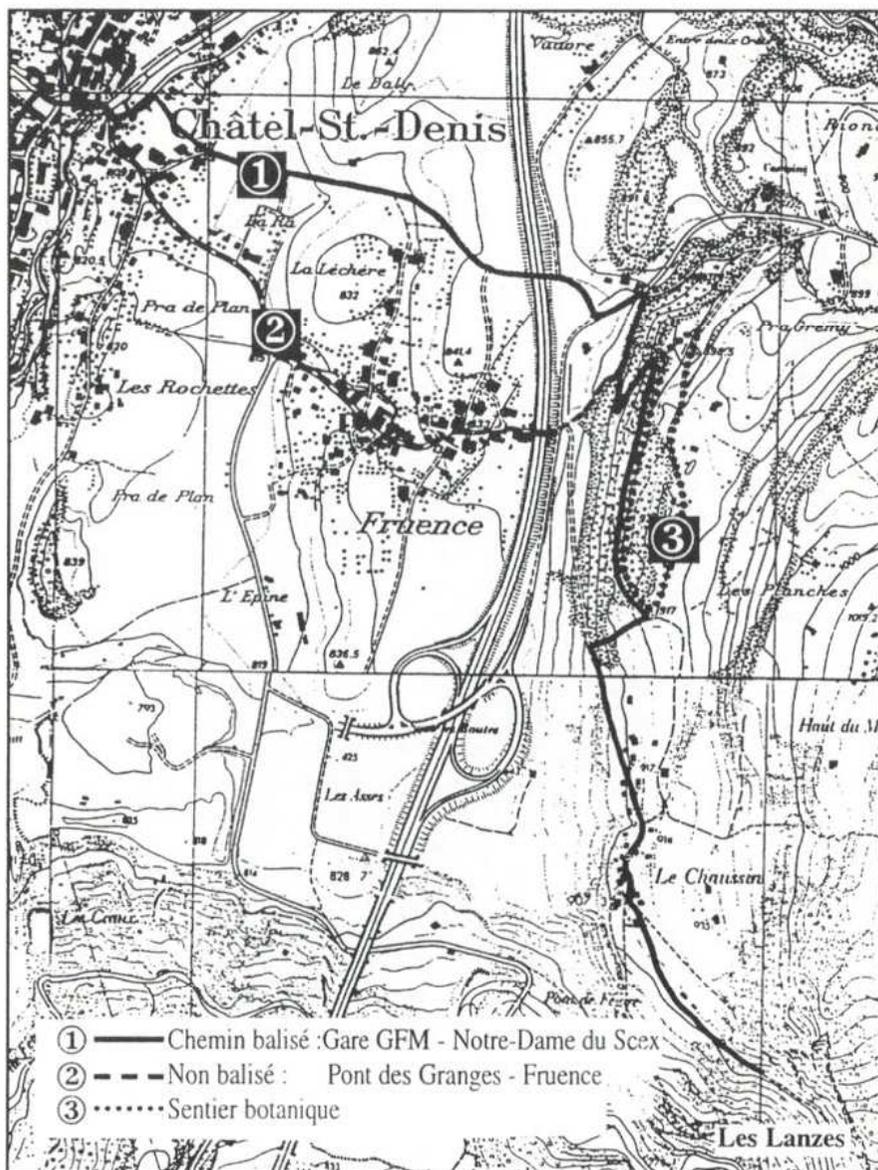


## CHAVACOTS C'EST :

- ✓ 104 places, réparties en 12 modules et 3 chambres individuelles  
Un module est composé de 2 chambres avec 1 ou 2 lits superposés, d'une cuisinette (2 plaques) encastrée dans une armoire pouvant être fermée à clé, un coin pour manger, une douche, lavabos et WC. Capacité jusqu'à 8 personnes.  
Possibilité d'accueillir des cars dans notre région.
- ✓ Un lift pour les personnes handicapées, donnant accès au premier étage. Un module est spécialement équipé à cet effet, le restant de la maison étant de plein pieds.
- ✓ Un vaste parc pour des activités de plein air et des installations sportives, des courts de tennis à deux pas. Matériel à disposition et location des courts par nos services.
- ✓ Des salles de cours ou de réunion.  
Equipée avec du matériel vidéo et de projection.
- ✓ Des salles pour banquets  
Jusqu'à 120 personnes
- ✓ Un service logement à la carte  
En service simple : location avec cuisine autonome  
location avec au choix petit déjeuner ou demi-pension, voire pension complète pour les groupes.  
Prix de base pour particuliers : FRS. 94.-/module + draps, taxes de séjour, le client équipe sa chambre.  
En service hôtel : même possibilité de location, mais jusqu'à 4 personnes. Mise à disposition du matériel de toilette et entretien quotidien.  
FRS. 140.-, toutes taxes comprises.  
Pour les groupes : tarif à la journée, FRS. 23.- la première, FRS. 19.- les suivantes, prix par participant.
- ✓ Un centre de vacances et de séminaires.

# NOTRE-DAME DES LANZES

ITINERAIRES PEDESTRES : TROIS SANCTUAIRES - UNE PROMENADE



L'histoire de Notre-Dame des Lanzen

L'origine des chapelles et des oratoires campagnards est presque toujours basée sur une édifiante histoire qui ressemble, vue du présent, à une légende dont les héros sont des personnes ordinaires confrontées à Dieu, à la vierge ou aux Saints. Fidèle à cette tradition, l'historique de l'oratoire des Lanzen commence en 1810. . .

"Un charbonnier, Jean Vauthey, établi sur les flancs de la Corbette, près du Chaussin, à un endroit appelé "les Lanzen" rencontre un jour un enfant abandonné d'une dizaine d'années. Il le garde auprès de lui et une femme du voisinage, Françoise Millasson, s'occupe également de l'orphelin et développe sa piété, préoccupée de l'éloignement du charbonnier et de l'enfant qui ne pouvaient se rendre régulièrement à la messe dominicale, elle fait don au petit d'une statuette de Notre-Dame des Ermites.

Jean Vauthey et son protégé aménagent un petit oratoire, dans le creux d'un hêtre, qui sera toujours fleuri et entretenu avec dévotion.

Au fil des années, la piété populaire vient tout naturellement s'exprimer dans cette chapelle de feuillage, en plein bois; des processions s'y organisent, en particulier au lendemain de la Première Communion des enfants, pour leur consécration à la sainte Vierge. On y laissait ses joies, ses peines, ses demandes d'intercession et bien sûr quelques offrandes qui constituèrent un petit capital destiné à l'aménagement d'un oratoire plus vaste et peut-être d'une vraie chapelle.

Le curé Joseph Théraulaz en vint à concrétiser cet espoir en réunissant du matériel de construction mais des divergences surgirent sur l'emplacement de la future chapelle et les travaux furent ajournés.

Puis un jeune prêtre, vicaire de Notre-Dame de Lausanne, remplaça le curé Théraulaz et reprit avec enthousiasme le projet d'une chapelle mariale dans la paroisse: ce nouveau sanctuaire devait "être un signe sensible et perpétuel de la consécration de cette paroisse à la Mère de Dieu; je la veux donc plus près et bien en face de ma paroisse". La chapelle serait construite sur le flanc de Corbetta mais au sommet de la falaise qui surplombe le village de Fruenche, en face de la splendide église qu'on allait bientôt élever au pied du château."

archives paroissiales du  
Curé Joseph-Marie Comte.  
19 octobre 1867.



**A. Rosselet S.A.**  
Châtel-St-Denis

Installation de chauffage  
Tubage de cheminées  
Sanitaire et ventilation  
Appareils électro-ménagers 021/948 76 05



L'énergie  
simple et  
propre

**elf gaz**



elf oil (switzerland) sa, 1215 Genève-Aéroport

**Enlèvement des objets encombrants aux Paccots en 1997**

Le ramassage est centralisé au container près des tennis

**6 et 7 septembre - 4 et 5 octobre**



**GARAGE J.- M. BERTHOUD S.A.**  
Agences DAF-TRUCKS - IVECO  
Vente neuf ou occasion  
Service diesel - Auto électricité

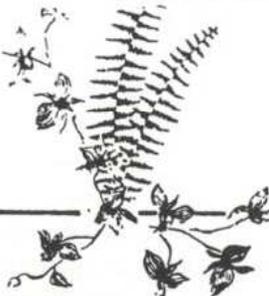




Tél. (021) 948 70 17  
Natel 077 / 21 90 17  
Fax 948 88 52

Dépannage véhicules  
utilitaires 24 h. / 24 h.

Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis



*Dany-Fleurs*

Rte de Vevey - 1618 CHATEL ST DENIS  
TEL. 021 - 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche  
ouvert de 9 h.30 à 12 h.

Le sort de l'oratoire de Notre-Dame des Lanzas est désormais scellé: les démarches officielles, les recherches de fonds, les autorisations de construire NOTRE-DAME DU SCEX ( mot de vieux français signifiant "rocher" ) seront toutes couronnées de succès. Le jour de la Pentecôte de l'an 1867, le 9 juin, la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle sera une fête triomphale.

Notre-Dame des Lanzas, humble lieu de prières fréquenté par les humbles, se laissera doucement oublier dans le silence de la forêt malgré la fidélité et la dévotion de quelques personnes: une princesse de la cour de Russie et diverses célébrités qui avaient fait du Chaussin un lieu de villégiature continuent à visiter les lanzes; Emile Pilloud et un groupe d'amis érigent un oratoire en pierre après qu'un orage eut abattu le hêtre tout en laissant intacte la petite statue; d'autres estivants entretiennent, réparent et fleurissent ce petit autel des bois dont les fidèles connaissent encore le chemin. Mais l'humilité de ce sanctuaire feuillu ne rayonne-t-il pas autant que l'orgueilleuse chapelle du rocher ?



L'origine d'un lieu-dit

L'orthographe du mot "Lanzas" varie selon les époques: dans les archives paroissiales, on trouve le mot écrit avec la lettre "c":Lances. L'orthographe plus ancienne utilise le "z" initial: les "lanzas" sont des prairies étroites, en fortes pentes, parfois situées entre deux bancs de rochers ( du gaulois "lanca": lit de rivière). Ceci définit très bien l'endroit, suspendu au-dessus des gorges de la Veveyse.

## Le charbonnier

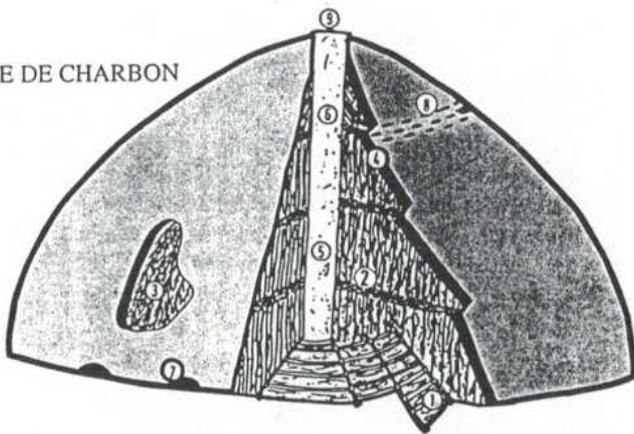
La carbonisation du charbon de bois se fait encore, comme au temps de Jean Vauthey, par le procédé primitif des meules: la chaleur est fournie par la combustion d'une partie du bois et des matières volatiles qu'on ne cherche pas à récupérer. La meule est formée de bûches empilées sur deux ou trois rangs autour d'une cheminée centrale, puis recouverte de feuilles ou de mousse ainsi que de terre battue.

La cheminée est alors remplie de bois enflammé et la combustion se propage assez rapidement. On assiste d'abord à la suée puis la fumée prend peu à peu une teinte bleuâtre et devient de plus en plus transparente. On bouche alors la cheminée et on pratique des ouvertures au-dessous qui sont à leur tour bouchées dès que la fumée s'éclaircit, et ainsi de suite jusqu'au pied de la meule.

On laisse refroidir puis on démolit la meule pour récupérer le charbon de bois. Pour les résineux, la meule est construite sur une aire conique au centre de laquelle débouche un conduit menant à une citerne où se condensent les goudrons.

### STRUCTURE D'UNE MEULE DE CHARBON

1. plancher
2. rondins dressés
3. branches de sapins
4. poussier
5. cheminée centrale
6. foyer
7. trou de tirage
8. trou d'aération
9. couvercle



## Ensemble, plein d'énergie !

**CELSA**  
PRODUITS PÉTROLIERS

Tél. 026 / 919 86 00



Tél. 026 / 919 86 06

Dépôt régional : Alexandre Pilloud Châtel-St-Denis 021 / 948 88 72

## Musique classique aux Paccots

*« Une remarquable prestation »*



Le samedi 15 février, le Groupe-ment des propriétaires de chalets a organisé un concert de musique classique, en invitant l'ensemble « Art-Quartet » de Lausanne à se produire à la chapelle des Paccots.

La petite et lumineuse chapelle de Notre Dame des Neiges, sobre et chaleureuse, au chœur décoré d'une fresque religieuse naïve de Thévoz, se prêtait bien à cette manifestation de qualité, et l'excellente présentation classique des quatre musiciens, Laurent Mariotti et Dorian Molhov (violons), Kremena Hristova (alto), Hristo Kouzmanov (violoncelle), laissait présager une grande rigueur d'interprétation des œuvres choisies. Laurent Mariotti, Français d'Avignon, présentait gentiment Dorian Molhov, puis Hristo Kouzmanov, Bulgares (tous trois du Conserva-

toire de Lausanne) ainsi que la jolie Kremena Hristova, Bulgare du Conservatoire de Genève.

Ces quatre jeunes ont l'habitude de jouer ensemble, puisqu'ils donnent chaque année une dizaine de concerts et leur entente évidente leur permet une excellente synchronisation des départs.

Deux œuvres étaient au programme, «le Quatuor Opus 18 No 3 en ré majeur» de Beethoven et «Le Quatuor en ré majeur Opus posthume» de Schubert, interprétés avec beaucoup de conviction, respectant les nuances voulues par les compositeurs. L'ensemble «Art-Quartet» gratifiait de plus le public enthousiaste d'un «Rodéo» endiablé où il put donner toute sa fougue.

Christine Tardy

# LES PACCOTS CHATEL-ST-DENIS

Animation touristique  
juillet - août 1997



Renseignements: Office du tourisme  
1619 Les Paccots  
Tél. 021/948 84 56 Fax. 948 07 66

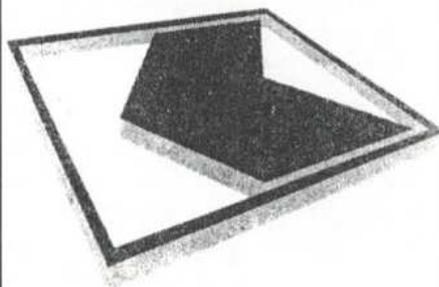
Heures d'ouverture:	lundi-samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.
Horaire spécial juillet et août	lundi-vendredi	de 09.00 h. à 12.00 h. de 15.00 h. à 17.00 h.
Fermé le dimanche	samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.

## Bernard PERISSET

Transports,  
Vidange fosses septiques,  
Curages canalisations.

1671 RUE

Téléphone 021/909 50 20



Succursale de  
Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.70.24

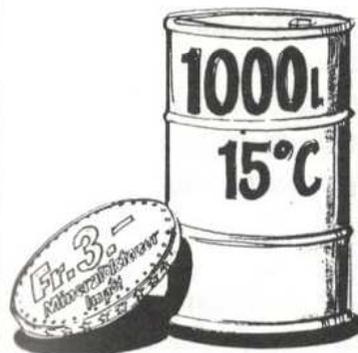
 **Banque Cantonale  
de Fribourg**

## IMPORTANTES INFORMATIONS SUR LE MAZOUT

**Nouvelle loi sur l'imposition des huiles minérales: changement de système**

**1er janvier 1997 - une date importante pour les consommateurs de mazout**

La nouvelle loi sur l'imposition des huiles minérales entrera en vigueur le 1er janvier 1997. Elle constitue un changement de système, car les actuels droits de douane sur les carburants et combustibles seront remplacés par un impôt à la consommation.



Dès le 1er janvier 1997, l'impôt sur les huiles minérales sera perçu en fonction du nombre de litres, sur la base de 1000 litres mesurés à une température de 15 °C.

### Que signifie «litre à 15° Celsius»?

Un litre n'est pas toujours un litre! Le mazout a la propriété de se dilater sous l'effet de la chaleur. Plus la température augmente, plus le volume mesuré est grand. A l'inverse, plus il fait froid plus il se comprime.

Pour la facturation dans le commerce, l'usage prescrit un taux de conversion à 15 °C. L'impôt sur les huiles minérales sera également calculé sur cette base. Selon le cas, on facturera au client un volume plus grand ou plus petit qu'à la livraison.

La conversion à la température effective de 15 °C peut se faire par un simple calcul ou à l'aide d'un compensateur de température installé sur le camion-citerne.

Nouveau: le mazout sera coloré en rouge et marqué par une substance chimique, afin de le différencier, par son aspect et sa composition, du carburant diesel taxé plus fortement.

### Le mazout coloré en rouge pose-t-il des problèmes techniques?



Le colorant et la substance pour le marquage prescrits pour la Suisse sont aussi utilisés à l'étranger; ils ne posent aucun problème technique lors de l'exploitation du chauffage, et ne sont pas nuisibles à la santé.

Le mélange de produit coloré et de produit non

coloré ne présente aucun inconvénient sous tous les aspects.

A la différence du gaz naturel et de l'électricité, vous achetez le mazout sur le marché libre. Grâce à votre citerne, vous disposez de votre propre réserve de combustible. Vous choisissez vous-même le moment propice à l'achat et le fournisseur, ce qui vous garantit le meilleur rapport prix/prestations. Vous profitez ainsi de la concurrence entre fournisseurs.

Pour toute information complémentaire concernant le mazout ou la loi sur l'imposition des huiles minérales, votre négociant en combustibles sera de bon conseil.

Publié par:  
Centre Information Mazout

## On a un bien joli canton. .

(Gilles)



« On a un bien joli canton... » disait Gilles en parlant du pays de la Venoge. Il aurait pu en dire autant, sans doute, du pays de la Veveyse. Ce paysage plus rude et plus sauvage ne manque en effet ni de beauté ni de grandeur.

Du sommet du Niremont, regardez vers la Dent-de-Lys. Admirez l'harmonie des vallonnements qui s'amenuisent en grimpant vers les crêtes, et l'harmonie aussi des zones de forêt de sapins sombres et de pâturages verdoyants aux mille plantes aromatiques. Comment s'est construit ce paysage ? Qu'est ce qui lui a donné ces nuances qui lui font un visage si avenant ?

Un livre sorti dernièrement sous la plume de l'historien Michel Charrière pour le centième anniversaire de la Société Fribourgeoise d'Economie Alpestre nous permet d'en découvrir le secret et de deviner la somme de labeurs, de souffrances et de luttes d'une population laborieuse animée d'une foi solide et d'un amour profond de la création... Imaginez cette région des Paccots recouverte, entre les ruisseaux qui la sillonnent, de forêts et de broussailles inextricables, habitée par des animaux sauvages prédateurs les uns des autres. Elle n'aurait pas fait, dans cet état, le bonheur des vacanciers et des résidents de notre chère station.

Pour y vivre, on a d'abord dû défricher des coins de terre pour y cultiver quelques légumes, - la viande étant à la portée de ces rudes chasseurs...- puis pour y garder quelques 26 chèvres et quelques moutons qui donnaient du lait et de la

viande pour la table et de la laine et de la peau pour se couvrir. Bientôt, les bovins sont venus. Il a fallu défricher davantage au bas, afin d'avoir du foin pour l'hiver, puis plus haut pour y faire brouter les troupeaux en été. Bientôt, on a constaté que trop défricher provoquait une érosion dangereuse. Alors on a replanté pour équilibrer les zones de pâturages et de forêts. On a créé des chemins pour parvenir toujours plus haut avec le bétail ; on a construit des chalets pour abriter gens et bêtes en été. Un habitat vraiment rudimentaire avec l'espace nécessaire pour la transformation du lait en fromages, tommes ou séracs. Imaginons la vie de ces familles, quand il n'y avait ni eau courante, ni électricité, ni moteur ; tout déplacement se faisait à pied ou à dos de mulet et le travail avec la seule force des bras. Ces personnes vivant dans des conditions qui nous paraissent insupportables aujourd'hui, avaient ceci de commun avec nous qui nous permet de les comprendre un peu : Elles avaient un cœur pour aimer. Elles se sont aimées pour avoir des enfants ; elles ont aimé leur famille et se sont sacrifiées pour donner à leurs enfants des conditions de vie meilleures que celles qu'elles avaient connues elles-mêmes : elles ont aimé leur coin de terre arrosé de leurs sueurs afin d'en vivre. Elles ont aimé leur Créateur qui leur a confié cette terre pour la rendre habitable et nourricière. C'est finalement dans leur cœur qu'elles ont trouvé leurs vraies raisons de vivre et la source des joies possibles même dans une vie très rude et semée d'épreuves.

Aujourd'hui, si les moyens techniques ont apporté de grands changements dans la manière de travailler la terre, de nouveaux soucis et de nouvelles charges pèsent sur les gens de la terre. Ils trouveront dans leur foi le courage pour aborder l'avenir et ils ont besoin - comme chacun d'entre nous - de trouver compréhension et amitié de tous ceux qui bénéficient de leurs labeurs.



Chalet-Restaurant  
1619 Les Paccots

Raoul Colliard

Réservez vos tables !  
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la  
Fabrication ancestrale du Gruyère  
ou du Vacherin fribourgeois.

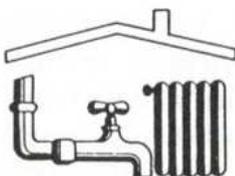
Tous les jours dès 11 h.  
du mardi au samedi  
de mai à octobre pour fabrication



Fermé le lundi



Installateur  
Chauffages sanitaires  
Ferblanterie-couverture



**Alexis Pilloud**

Les Granges

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.75.66

**winterthur**

**Winterthur-Assurances**

**Patrick WAGNIERES**  
*Diplômé fédéral*

Le Centre  
1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 948.88.44  
Fax 021 948.88.21

## EXPOSITION

# "SITES NATURELS EN VEVEYSE"

DU 12 JUILLET AU 17 AOUT 1997

**Mise en valeur de divers sites naturels de  
notre région**

**Exposition de reptiles et batraciens  
(animaux vivants)**

**Exposition : "La forêt te protège"**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 17.00 h à 20.00 h  
mercredi : FERME  
samedi : de 10.00 h à 20.00 h  
dimanche : de 10.00 h à 20.00 h

ENTREE LIBRE

ESPACE-EXPOS DE L'HOTEL CORBETTA  
1619 LES PACCOTS



## Manifestations Châtel-St-Denis – Les Paccots

- \*Juillet** du 12 juillet au 17 août : Exposition "Sites naturels en Veveysse",  
Espace-Expos de l'Hôtel Corbetta
- o 12 Marché artisanal, Grand-Rue, 08.30 h - 14.00 h
  - \* 12-13 Mi-Eté au Restaurant de la Frasse
  - \* 15 Randonnée pédestre guidée "Les Pléiades"
  - \* 19 Fête "Country" à Rathvel
  - 20 Course de côte motos Châtel - Les Paccots
  - \* 22 Randonnée pédestre guidée "La Tourbière du Niremont"
  - \* 24 Conférence-diaporama "Sites naturels en Veveysse",  
Espace-Expos de l'Hôtel Corbetta
  - \* 26 Marché artisanal et Mi-Eté, 09.00 h - 16.00 h
  - \* 26-27 Tournoi open de tennis
  - \* 26-27 Fête de l'Alpe au Restaurant Les Rosalys
  - \* 29 Randonnée pédestre avec fabrication de fromage
  - \* 30 Conférence-diaporama "Reptiles et batraciens",  
Espace-Expos de l'Hôtel Corbetta
- \*Août**
- 1 Fête Nationale aux Paccots
  - \* 2 Loto des Lutteurs au Lac des Joncs
  - \* 3 Fête cantonale de lutte suisse au Lac des Joncs
  - \* 5 Randonnée pédestre guidée "Le Moléson"
  - o 9 Marché artisanal, Grand-Rue, 08.30 h - 14.00 h
  - \* 10 Fête de l'Alpe à l'Auberge du Lac des Joncs
  - \* 10 Loto du Club Alpin au chalet des Pueys
  - \* 12 Randonnée pédestre guidée "Col-de-Lys.-Montbovon"
  - \* 16-17 Tir à l'Aigle aux Pueys
  - \* 19 Randonnée pédestre guidée "Col de Soladier"
  - \* 24 Brevet V.T.T. de l'Armailli, Les Paccots-Moléson
- oSept.**
- 6 Course pédestre des "hameaux"
  - 7 Course de côte autos Châtel - Les Paccots
  - o 13-14 75e anniversaire Club Alpin Dent-de-Lys
- oOctobre**
- 3-4-5 Concert du 5ème anniversaire du Groupe Rêv'Errance
  - \* 5 Course de caisse à savons, manche championnat romand
  - o 18 Marché de la Bénichon
  - o 19 Bénichon
  - o 26 Recrotzon
- o Châtel-St-Denis  
\* Les Paccots

## VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 68

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes – Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

## « La Suisse » Assurances

**Bertrand Yerly**

Conseiller en assurances

Bâtiment 13-Cantons - Tél. 021/948 72 44 - 1618 Châtel-St-Denis



### L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX

essences, diesel et mazout  
sécurité d'approvisionnement  
livraisons impeccables

**(021) 948 70 33**

Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis



- \* CANALISATIONS - FOSSE SEPTIQUE
- \* CURAGE - VIDANGE - CONTROLE CAMERA
- \* MULTIBENNES
- \* HYDRODEMOLITION DE BETON

## Hubert Etter et Fils S.A.

### 1628 VUADENS

tél. 026/919.87.80

fax 026/919.87.87